

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Saint-Restitut



PLU arrêté le : 31 mars 2026

PLU approuvé le :

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SARL Alpicité, Av. de La Clapière –
01 Rés. La Croisée des Chemins
05 200 EMBRUN - Tél : 04.92.46.51.80
contact@alpicite.fr - www.alpicite.fr

SOMMAIRE

Pièce 1 : Rapport de présentation

Pièce 2 : Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Pièce 3 : Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Pièce 4 : Règlement

Pièce 4.1 : Règlement écrit

Pièce 4.2 : Règlement graphique

Pièce 4.2.1 : Règlement graphique Grand territoire

Pièce 4.2.2 : Règlement graphique Zoom

Pièce 5 : Annexes

Pièce 5.1 : Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Pièce 5.2 : Droit de Préemption Urbain (DPU)

Pièce 5.3 : Taxe d'aménagement

Pièce 5.4 : Bois et forêts relevant du régime forestier

Pièce 5.5 : Classement sonore des infrastructures de transports

Pièce 5.6 : Secteurs d'information sur les sols

Pièce 5.7 : Obligations légales de débroussaillage

Pièce 5.8 : Eau potable

Pièce 5.8.1 : Rapport annuel sur la qualité de l'eau

Pièce 5.8.2 : Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Pièce 5.9 : Assainissement

Pièce 5.9.1 : Schéma directeur d'assainissement des eaux usées

Pièce 5.9.2 : Zonage d'assainissement des eaux usées

Pièce 5.10 : Gestion et Valorisation des Déchets

Pièce 5.11 : Prise en compte des risques et des aléas

Pièce 5.11.1 : Porter à connaissance des recommandations préventives en matière d'incendie de forêt

Pièce 5.11.2 : Plan départemental de protection des forêts contre les incendies

Pièce 5.11.3 : Règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie

Pièce 5.12 : Exploitation de carrières